



Assemblée générale

Distr. générale
1er mars 2001
Français
Original: anglais

Comité de l'information

Vingt-troisième session

30 avril-11 mai 2001

Activités d'information concernant l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations (2001)

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Dans sa résolution 55/136 B, l'Assemblée générale a rappelé sa résolution 54/113 du 10 décembre 1999, par laquelle elle avait décidé de proclamer 2001 Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations; et a encouragé le Secrétaire général à renforcer les moyens mis à la disposition du Département de l'information afin que celui-ci diffuse des informations et appelle l'attention de la communauté internationale sur le dialogue entre les civilisations et l'impact qu'il pourrait avoir en favorisant la compréhension mutuelle, la tolérance, la coexistence pacifique et la coopération internationale. L'Assemblée générale s'est également félicitée de la décision prise par le Département de l'information de lancer un nouveau site Web en vue de faire connaître l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, et elle a prié le Secrétaire général de continuer à mettre en oeuvre la campagne promotionnelle visant à assurer que l'Année bénéficie de l'appui international le plus large possible et de rendre compte à ce sujet au Comité de l'information à sa vingt-troisième session et d'assurer le suivi de toutes les activités menées à cet égard.

2. Afin de s'acquitter de ce mandat, le Département de l'information a lancé une campagne visant à promouvoir le concept de dialogue entre les civilisations

avec la participation de toutes les couches de la société. Les activités encourageront une perception positive de la diversité et représenteront l'Organisation des Nations Unies comme une tribune où ce dialogue peut s'épanouir et porter des fruits dans chaque domaine d'activité humaine.

II. Activités d'information concernant l'Année

3. En coordination avec Giandomenico Picco, Représentant personnel du Secrétaire général pour l'Année du dialogue entre les civilisations, le Département a prévu les activités décrites ci-après :

1. Expositions, séminaires et autres manifestations

4. Afin de coordonner les activités à l'échelle de tout le système des Nations Unies en faveur de l'Année et d'examiner les activités futures et les domaines éventuels de coopération, le Département a organisé au Siège une réunion de représentants des organisations et organismes des Nations Unies. Tous les participants ont notamment convenu de déployer des efforts concertés pour transmettre dans le cadre de leurs programmes d'information le message central de l'Année, en mettant spécialement l'accent sur la diffusion des conclu-

sions du Groupe de personnalités chargé d'étudier l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, qui doivent être présentées par le Secrétaire général à l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session.

5. En 2001, le Département organisera au Siège sept expositions sur la diversité culturelle dans le monde, y compris une exposition du sculpteur sénégalais Ousmane Sow, qui sera organisée dans les Jardins du Siège de l'Organisation. Une autre exposition, organisée en association avec la Mission permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies, montrera l'ouverture des itinéraires commerciaux qui a lancé le dialogue entre les civilisations. En outre, le Département des affaires économiques et sociales envisage d'inviter les États Membres à participer à une exposition au Siège sur les villes, anciennes et nouvelles, en tant que contribution à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et à une évaluation globale de l'application du Programme Habitat, qui aura lieu du 6 au 8 juin 2001. L'exposition, appelée provisoirement « Les villes : foyer de la civilisation », portera sur le rôle des villes en tant que berceau des civilisations.

6. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) va organiser, lancer ou parrainer une vaste gamme d'activités dans les domaines relatifs à l'éducation, la culture, la science et la communication. Ces activités comprendront des conférences, des colloques, des publications et des productions pour les médias. En septembre 2000, l'UNESCO a organisé à Tachkent un Congrès international sur le dialogue interreligieux. Elle a également produit un film vidéo sur les débats de la table ronde sur le dialogue entre les civilisations, au niveau des chefs d'État, qui a été organisée par l'UNESCO avec l'appui de la République islamique d'Iran et qui s'est tenue au siège de cette organisation le 5 septembre 2000.

7. Les principales manifestations prévues par l'UNESCO en 2001 comprennent une conférence internationale sur le dialogue entre les civilisations, qui doit se tenir à Vilnius du 23 au 26 avril 2001, sous les auspices conjoints du Président de la République de Lituanie, du Président de la Pologne et du Directeur général de l'UNESCO. En collaboration avec l'Université des Nations Unies, l'UNESCO convoquera une conférence internationale sur le dialogue entre les civilisations avec la participation de dirigeants politi-

ques, de lauréats du prix Nobel et d'universitaires de renommée internationale, qui doit se tenir à Tokyo et à Kyoto (Japon) les 2 et 3 août 2001.

8. L'UNESCO coopérera également avec des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, ainsi qu'avec des institutions universitaires, afin de promouvoir le dialogue entre les civilisations grâce à un certain nombre de manifestations, notamment le sommet des États membres de l'Organisation internationale de la francophonie, qui sera organisé conjointement par cette organisation et le Gouvernement libanais et doit se tenir à Beyrouth en septembre 2001.

9. Afin de promouvoir la célébration de l'Année, l'Office des Nations Unies à Genève a entrepris une série d'activités qui seront appuyées et popularisées par le Service d'information des Nations Unies. Un festival du film comprenant plus de 80 documentaires produits dans plus de 40 pays du monde entier sur les relations Nord-Sud et la diversité culturelle se tiendra du 26 au 30 mars 2001. Des expositions concernant l'art des Indiens navajos et l'art précolombien auront lieu en mai et juin. Ces manifestations ainsi que d'autres seront coparrainées par plusieurs États Membres.

2. Messages publicitaires

10. Le Département, en coopération avec le Représentant personnel du Secrétaire général pour l'Année et aidé par les centres et services d'information des Nations Unies, a l'intention de produire 12 messages publicitaires de 60 secondes chacun. Bénéficiant d'un financement extérieur de Cahoots.com et produit par la station TVE de Londres, chacun de ces messages publicitaires mettra en évidence la vie d'un « héros méconnu du dialogue », quelqu'un qui a traversé la « ligne de séparation » pour atteindre « l'autre » et qui a maintenu allumé le flambeau de l'humanité. L'objectif est d'utiliser ces informations positives pour s'opposer aux images négatives de guerre qui apparaissent souvent dans les médias, et pour donner un visage et une image à ces héros méconnus.

11. Deux de ces messages publicitaires ont déjà été produits et ont été envoyés à la British Broadcasting Corporation (BBC) et au Cable News Network (CNN) pour qu'ils envisagent de les diffuser. Quatre autres « héros méconnus » ont été identifiés, et l'ensemble des six messages publicitaires sera envoyé, en anglais, en espagnol et en français, aux centres et services d'information des Nations Unies ainsi qu'à d'autres

points de diffusion avant la fin de février 2001. Le format permettra une adaptation dans d'autres langues, selon les besoins. Les autres messages publicitaires seront produits dès que six autres « héros » auront été identifiés, à partir de mars 2001. Le Département de l'information aidera à obtenir la diffusion de ces messages publicitaires sur les chaînes de télévision du monde entier, y compris CNN et la BBC, et ils seront incorporés dans ses programmes de télévision « L'ONU en action » distribués mondialement.

12. Au Forum mondial de la télévision organisé par le Département de l'information et tenu au Siège les 16 et 17 novembre 2000, le Représentant personnel du Secrétaire général pour l'Année s'est adressé à plus d'un millier de hauts responsables des principales chaînes de télévision du monde en les exhortant à promouvoir le dialogue et à transmettre son message à leurs publics respectifs, notamment grâce aux messages publicitaires produits pour l'Année.

3. L'Année sur le site Web des Nations Unies

13. Le Département de l'information a créé un nouveau site Web intitulé « Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, 2001 » (<www.un.org/Dialogue>). Fonctionnant actuellement dans les six langues officielles, le site encourage et facilite le dialogue au niveau mondial grâce à des pages interactives et intellectuellement stimulantes, et il fournit des informations et des nouvelles concernant les manifestations de l'Année, y compris les films vidéo des messages publicitaires susmentionnés. Conçu de manière à être attrayant pour toutes les cultures et tous les groupes d'âge, le site met également en évidence le Groupe de personnalités qui a été invité à apporter sa contribution à la question du dialogue, en centrant son attention sur la perception de la diversité. L'UNESCO a également établi un site Web permettant aux États Membres de transmettre des informations (<www.unesco.org/dialogue2001>). Il permet de transmettre directement sur le Web les débats de la table ronde qui s'est tenue au Siège le 5 septembre 2000.

4. Emblème et directives

14. En consultation avec le Représentant personnel du Secrétaire général pour l'Année, le Département a mis au point un emblème pour l'Année. L'emblème et les directives pour son utilisation ont été approuvés par le Comité des publications et transmis à tous les centres et services d'information des Nations Unies. Ayant

pour objet de promouvoir de meilleures connaissances des activités relatives à l'Année, l'emblème est utilisé dans les publications et les films vidéo pertinents, ainsi que sur le site Web. L'emblème (avec le texte qui l'accompagne dans les six langues officielles) est disponible sur copie papier ainsi que sous format électronique.

5. Brochure et affiche

15. Le Département a établi le texte définitif d'une brochure d'information générale, qui présente les objectifs de l'Année et qui décrit les possibilités de changement qu'elle offre. La version anglaise sera disponible sous peu, et la brochure sera ensuite imprimée dans les cinq autres langues officielles. De même, une affiche sera produite dans les six langues officielles.

6. Couverture pour la presse, la radio et la télévision

16. Le Département assurera régulièrement la couverture pour la presse, la radio et la télévision des programmes et des manifestations relatifs à l'Année.

7. Centres et services d'information des Nations Unies

17. Les centres et services d'information des Nations Unies adapteront les messages de la campagne aux réalités locales et feront traduire les matériaux d'information dans les langues locales. Ils s'efforceront d'établir des partenariats avec les groupes non gouvernementaux et les organisations des médias afin d'obtenir une participation populaire maximale à la célébration de l'Année. Ils assureront la promotion des objectifs de l'Année grâce à plusieurs activités, telles que des séminaires, des réunions d'information, des expositions et des conférences de presse.

8. Établissements d'enseignement et organisations non gouvernementales

18. À la troisième Conférence annuelle d'étudiants sur les droits de l'homme, tenue au Siège le 8 décembre 2000 et organisée par le Département, le Représentant personnel du Secrétaire général pour l'Année s'est adressé à plus de 400 étudiants venant du Canada, des États-Unis d'Amérique et du Mexique.

19. Les organisations non gouvernementales associées au Département de l'information ont été informées des objectifs de l'Année. Le 26 octobre 2000,

quelque 200 représentants d'organisations non gouvernementales ont assisté à la réunion d'information hebdomadaire et le Représentant personnel du Secrétaire général pour l'Année les a informés des préparatifs de l'Année. Les organisations non gouvernementales ont été encouragées à mettre en place leurs propres programmes de diffusion. Le 9 décembre 2000, le Département a organisé, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la famille, une conférence sur le thème « Dialogue entre les civilisations : la perspective de la famille », où le Représentant personnel du Secrétaire général pour l'Année a prononcé un discours inaugural. Des représentants de quelque 70 organisations non gouvernementales et des responsables gouvernementaux ont assisté à cette réunion, qui s'est tenue au Siège.

20. Des activités supplémentaires en faveur de l'Année continuent d'être mises au point et appliquées.
